

MASTER

GESTION DE PATRIMOINE



DIPLÔME NATIONAL

niveau de diplôme

Grade de Master (Bac+5)

durée

2 années

lieu-x de formation

Caen

crédit ECTS

120

CONTACT

Université de Caen Normandie
IAE - École universitaire de
Management
3-19 rue Claude Bloch - CS 25160
· 14075 Caen Cedex 5

IAE Pôle finance : 02 31 56 56 66

www.iae.unicaen.fr

Ce master vise à doter les étudiants de connaissances fondamentales en économie, finance et droit et d'un savoir professionnalisé les rendant aptes à intégrer immédiatement et dans les meilleures conditions le secteur de la gestion de patrimoine.

Les savoir-faire opérationnels à acquérir sont la maîtrise des techniques financières, juridiques et fiscales liées à la spécialité choisie.

Les savoirs transversaux reposent sur un niveau de culture générale et professionnelle, d'anglais et d'informatique suffisant pour affronter les évolutions du secteur d'activité.

Enfin, des cours de communication ont pour vocation à aider les étudiants dans leur savoir-être lorsqu'ils se destinent à des fonctions commerciales.

COMPÉTENCES ACQUISES

Le master atteste les compétences en droit, économie et fiscalité liées à la gestion de patrimoine. L'obtention du master gestion de patrimoine délivre la compétence juridique appropriée exigée par les instances professionnelles pour l'exercice d'une activité de conseil en gestion de patrimoine.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

La formation s'appuie sur une progression dans l'acquisition des compétences.

Le premier semestre est ainsi un semestre quasiment indifférencié dont l'objectif est l'acquisition (pour les entrants) et la consolidation (pour les étudiants titulaires d'une licence parcours Banque Finance Assurance) de savoirs fondamentaux à la fois techniques en finance et droit et généraux en économie, techniques quantitatives, anglais et communication.

Le deuxième semestre permet d'acquérir le premier socle de compétences techniques dans le domaine de la gestion de patrimoine.

La seconde année de master est très spécialisée en fonction du débouché visé. Des enseignements visent à l'acquisition de

connaissances communes pour l'ensemble des étudiants du master qui doivent ainsi être capables d'analyser de façon éclairée la conjoncture économique, de maîtriser les aspects fiscaux du patrimoine et d'exercer leur profession en toute conscience en ce qui concerne le respect de l'éthique et de la réglementation.

Le master gestion du patrimoine est adossé à la recherche par le biais d'un mémoire que doivent rédiger les étudiants au cours du master. Ce mémoire porte sur une question relative à la gestion de patrimoine et doit amener les étudiants vers une réflexion générale en associant leurs connaissances dans les domaines du droit, de la fiscalité et de l'économie. Tous les étudiants suivent des cours de méthodologie à la recherche. Les enseignements qu'ils reçoivent leur permettent également, s'ils le souhaitent, de s'orienter après le master vers la recherche en droit, économie ou en gestion.

ADMISSION · INSCRIPTION

NIVEAU DE RECRUTEMENT

Bac+3

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année de master est sélectif, les critères d'admission et de capacité d'accueil sont définis par l'université.

Licences conseillées : Licence Gestion, Licence Économie, Licence Économie et gestion, Licence Droit, Licence AES

Modalités de sélection : Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Année universitaire 2023/2024

En formation initiale ou en alternance, les candidatures en première année de master se font sur la plateforme nationale de candidature monmaster.gouv.fr du 22 mars au 18 avril 2023.

Vous souhaitez reprendre des études en formation continue, faire valider une expérience professionnelle pour être admis en master ou vous relevez de la procédure Études en France, consultez dès à présent la plateforme [eCandidat](https://eCandidat.gouv.fr) pour prendre connaissance des différents calendriers de dépôts de candidatures.